

RMA Assurances 2024 - Une nouvelle fois un rendez-vous manqué !!!

Une routine lassante, loin de toute originalité pour une branche qui se veut exemplaire. C'est malheureusement à nouveau le constat que nous pouvons faire sur la négociation concernant les Rémunérations Minimales Annuelles dans la Branche de l'Assurance.

Pourtant les entreprises du secteur se portent bien et leurs actionnaires aussi.

La proposition de Force Ouvrière avait pour but de répondre aux besoins des salariés de la branche, qui subissent un contexte difficile depuis plusieurs années et d'innover en proposant de refaire des RMA de la Branche un véritable moteur de la revalorisation des salaires et de motivation pour tous les salariés actuels ou futurs.

D'abord, sortir de cette situation inacceptable qui fait que la première classe de rémunération se retrouve régulièrement en-dessous du SMIC, ensuite proposer une égalité pour l'ensemble des salariés avec une augmentation identique en pourcentage, agrémentée néanmoins d'un plancher qui donne un coup de pouce pour les premiers niveaux de rémunérations.

Notre organisation a, bien sûr, défendu l'égalité de salaire pour tous et notamment entre les femmes et les hommes, ce qui n'est toujours pas le cas dans la profession.

Propositions de Force Ouvrière (points essentiels) :

- ♦ **Instaurer un différentiel automatique avec le SMIC de +5 %.**
- ♦ **Une augmentation pour tous les niveaux de 3 % avec un minimum de 1 000 €.**
- ♦ **Un positionnement des minima des commerciaux (qui sont des salariés hautement qualifiés, au contact des clients) de :**
 - **COM 1 = Niveau RMA classe 3**
 - **COM 2 = Niveau RMA classe 4**

Cependant, une nouvelle fois, la représentation patronale a fait des propositions loin de la réalité économique pour les salariés :

- ♦ *Classes 1 et 2 + COM 1 = 3,5 %*
- ♦ *Classes 3 à 5 + COM 2 + Inspecteurs 5 = 2,2 %*
- ♦ *Classes 6 et 7 + Inspecteurs 6 à 7 = 1,5 %*

La Branche avait la possibilité de redevenir un élément moteur de l'innovation salariale et ainsi de renforcer l'attractivité de la profession, sans remettre en cause la liberté de négociation dans les entreprises. Ce n'est pas le choix fait par France Assureurs, nous le regrettons.

Notre organisation syndicale ne sera donc pas signataire de l'accord sur les RMA 2024 dans la Branche assurance.

Contact :

Georges DE OLIVEIRA
Secrétaire fédéral Assurances
tél: 0148019135
mail: assurances@fecfo.fr

Paris, le 20 juin 2024